



Communiqué de presse

Paris, le 3 septembre 2018

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, salue l'entrée du coffre-reliquaire d'Héloïse et Abélard dans les collections de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris grâce au mécénat du groupe Kering

Ensemble unique et sans équivalent de documents réunis au sein de ce qui constitue un « trésor » néo-gothique et romantique, le coffre-reliquaire d'Héloïse et Abélard est représentatif du goût historiciste et des *memorabilia* du XIX^e siècle.

Il illustre le mythe instauré autour d'Héloïse et Abélard, à partir de leur correspondance abondante, symbole de l'amour courtois au XII^e siècle, qu'Alexandre Lenoir a contribué à constituer, après la redécouverte de leurs écrits à l'époque moderne. Alexandre Lenoir a réuni les éléments destinés à former ce reliquaire pour être offert en 1817 à la comtesse Dumont de Frainays, réputée pour ses très riches collections, et le coffre a été vendu dans le cadre de sa succession en 1861.

Fonds documentaire offrant des éléments susceptibles de renouveler l'état actuel des connaissances concernant Alexandre Lenoir et le Musée des monuments français qu'il créa dans l'ancien couvent des Petits-Augustins et dont l'École des Beaux-Arts est l'héritière, ce reliquaire constitue une remarquable opportunité d'enrichissement des collections de cette école prestigieuse et représente une manière de renouer avec le Musée de Lenoir, par l'intégration d'une pièce particulièrement emblématique et symbolique, du point de vue matériel et immatériel, pour le patrimoine français, pour l'imagination artistique et pour l'histoire de la muséographie. Cette acquisition s'inscrit, par ailleurs, dans le prolongement de l'obtention en 2017 de l'appellation « musée de France » pour l'ensemble des riches collections des Beaux-Arts de Paris.

La qualification du reliquaire d'Héloïse et Abélard comme bien culturel d'intérêt patrimonial majeur par la commission consultative des trésors nationaux a permis de solliciter la contribution d'une entreprise au financement de son acquisition, par le recours au dispositif fiscal de l'article 238 bis-0 A du code général des impôts. Françoise

Nyssen tient à remercier le groupe de luxe Kering pour son action de mécénat en faveur de l'enrichissement des collections publiques et plus largement du patrimoine national.

Le coffre-reliquaire d'Héloïse et Abélard sera exceptionnellement présenté au public, pour la première fois de son histoire, au sein de la chapelle de l'ancien hôpital Laennec, au 40 rue de Sèvres, dans le 7^e arrondissement de Paris, pendant les Journées européennes du patrimoine, les 15 et 16 septembre 2018.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC

Direction générale des patrimoines
Département de la communication : 01 40 15 78 14